

ANALYSE et ARGUMENTAIRE

Budget Collèges Savoie 2027

RAPPEL:

- **2024/2025 : Exigence unique en France** du Conseil départemental de la Savoie de **ne plus financer les activités pédagogiques**: pas leurs compétences, c'est au MEN de le faire
- Les CA ayant « désobéi » : Règlements conjoints: Chambre Régionale des Comptes qui a été l'arbitre entre Rectorat et CD73 :

« si les dispositions de l'article L. 211-8 du code de l'éducation mettent à la charge de l'Etat les dépenses de fonctionnement à caractère directement pédagogique dans les collèges, **aucune disposition législative ou réglementaire ne fait obstacle à ce que des dépenses individualisées au service « activités pédagogiques » de la section de fonctionnement du budget d'un établissement puissent être financées, au-delà des ressources spécifiques provenant de l'Etat, par toute autre recette libre d'emploi telle qu'une part de la subvention de la collectivité de rattachement.** »

2025/2026/2027 : Prescriptions et actions du Conseil départemental :

- Aucune part de la PDDF sur le service « Activités pédagogiques »
- Financer au max le service ALO
- Utilisation des fonds de roulement au max pour finir l'année à 30 à 50 jours max de fonctionnement

Analyse des chiffres :

BUDGET 2027

PUBLIC : 38 collèges

Une dotation de 5.77 M€ :

- 3 754 157 M€ : **-9,3% / 2026**

Participation Départementale aux Dépenses de Fonctionnement ou PDDF : couvrir frais de fluides énergétiques, entretien bâtiments, fournitures administratives, autres charges de fonctionnement.

- 453 618 € participation complémentaire à la PDDF
- 1 M€ aide ponctuelle collèges qui auraient des difficultés à régler les factures de fluides ;

Soit **5 207 775 €**

Subventions autres:

- 235 000 € SRH
- 284 320€ : maintenance-entretien patrimoine
- 22 000 € frais d'adhésion/fonctionnement ENT
- 10 000 € financer déplacements sur projets de découverte monde de l'entreprise
- 7 250 € lutte contre la précarité menstruelle

Soit 323 570€ de subventions pour fonctionnement. Avec SRH = total 558 570€

PRIVE sous contrat: 8 collèges

Une dotation de 1,75 M€ :

- 860 000 € part matériel Forfait Externat pour l'entretien des locaux, les frais de fluides énergétiques ou encore les frais d'accès à Internet ;
- 886 000 € part personnel Forfait Externat pour la rémunération des personnels d'entretien et de service ;

Soit **1 746 000 €**

Subventions autres:

- 4 000 € frais d'adhésion/fonctionnement ENT
- 3 000 € financer déplacements sur projets de découverte monde de l'entreprise ou de la culture
- 800 € pour l'approvisionnement des distributeurs de protections périodiques dans le cadre du déploiement de la lutte contre la précarité menstruelle.

Soit 7 800 € de subventions pour fonctionnement.

Subventions Loi Falloux 720 000€ ? => Question CDEN

BUDGET 38 Collèges publics

TOTAL
5 207 775 €

Subvention Viabilisation
1 000 000 €
19%

**Participation
complémentaire de
fonctionnement**

453 618 €
9%

**28% du budget
bloqué sous forme de
subventions**

Chaque collège ne peut y avoir
droit que sous engagement
dialogue de gestion avec le CD73

PPDF

**Participation
Départementale
aux Dépenses de
Fonctionnement**

72%

Soit 3 754 157 €

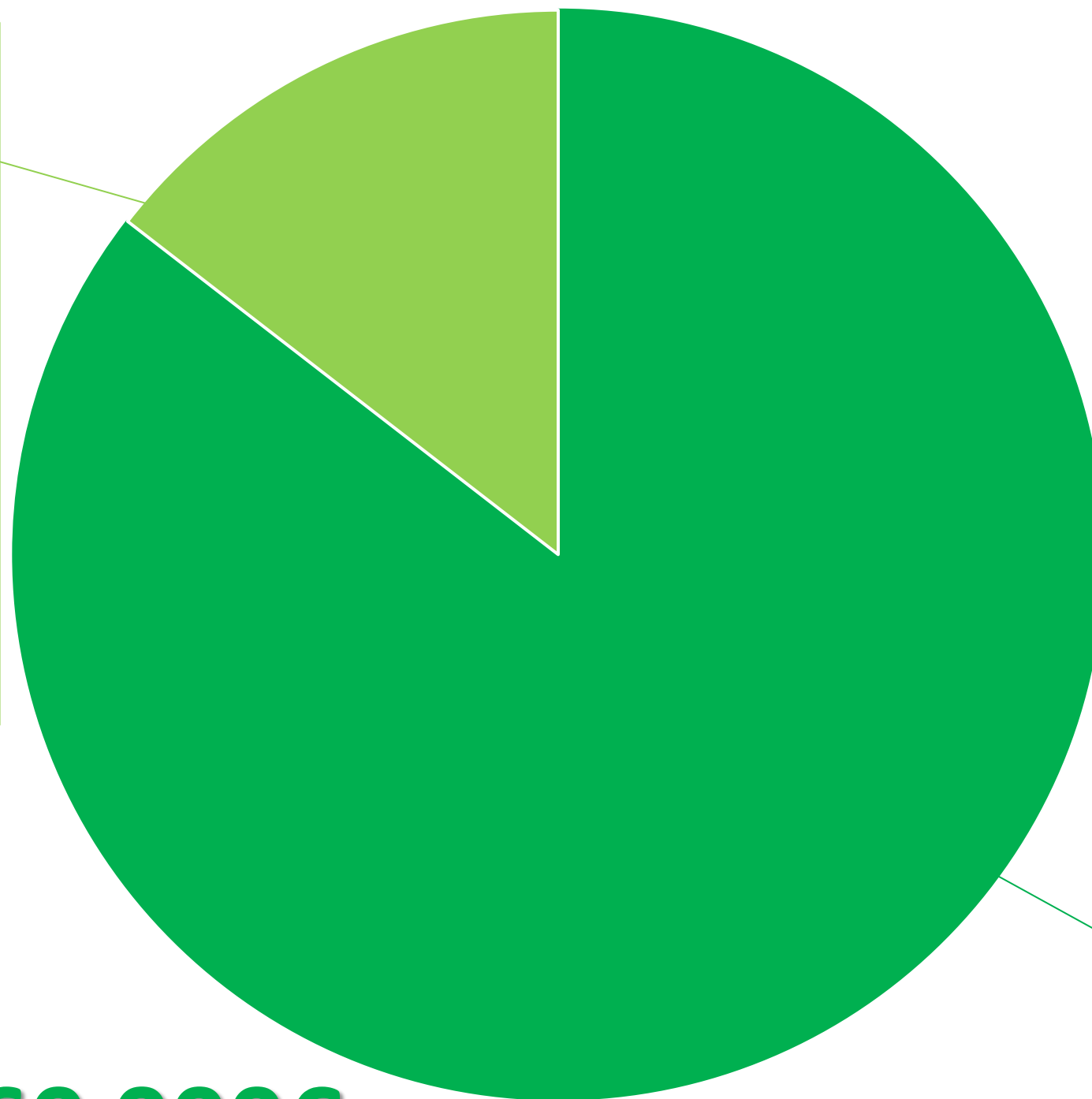
**Enveloppe reçue
dans nos collèges
pour fléchage**

BUDGET 8 Collèges privés sous contrat

Réajustement

124 851,20 €

15%



**Forfait
d'externat**

**Calcul à
parité avec le
public**

735 148,80 €

85%

TOTAL 860 000€

BILAN Dotation :

➤ PUBLIC :

TOTAL = **5,2 M€** de dotation de fonctionnement

Enveloppe de 3 754 157 € basée sur les dépenses effectives des COFI 2025

ET 1 453 618 M€ sous la forme de subventions « bloquées » à négocier au cours de l'année quand difficultés !

➤ PRIVE sous contrat :

860 000€ en enveloppe globale

Résultats:

- A l'euro près même dotation totale que 2026
MAIS enveloppe reçue par nos collèges (PDDF) baisse de -9,3%
- ALO sera difficilement finançable avec PDDF => Puiser dans FDR
- **PLUS de marge disponible** à mettre sur les activités pédagogiques
- **Dotation du privé s/c :**
 - assiette de calcul opaque
 - subventions facultatives
 - aucune exigence stricte sur calcul de dotation
 - aucune prescription sur utilisation de la dotation
 - aucune exigence sur utilisation fonds de roulements

➤ **Le SNES-FSU a obtenu les comptes financiers des collèges privés sc :**

- **Les fonds de roulement des 8 collèges privés sous contrat s'élèvent à environ 10 M€**

Soit 3600€ / élève

- **CLG St François :**
 - plus de 300 000€ de sorties/voyages/an**
 - plus de 20 000€ de matériel disciplinaire**
- **Les 38 collèges publics ont des fonds de roulement équivalent à 4 054 099 M€**

Soit 232 € / élève

Dotation en fonctionnement par élève

	PUBLIC	PRIVE sc
TOTALITE DOTATION PDDF + Subv	= 5 766 345 € / 17458 330 €	= 1 753 800 € / 2880 609 €
PDDF nette avec 2 subv de fctnt	= 5 207 775 € / 17458 298.3€	Moins Part Personnel – 886 000 = 867 800 € / 2880 301.3 €
PDDF stricte sans aucune subv	= 3 754 157 € / 17 458 215 €	= 860 000 € / 2880 298 € = 860 000 – réajustement 735 148.80 € / 2880 255.26 €

Argumentaire SNES-FSU :



- **Choix purement politique**

- Activités péda totales de l'ordre de: **200 000€ (150 000 € si 4% PDDF!)**
- Discours paradoxal d'un département riche (725M€ budget)
- Circulaire rectorale septembre 2024 qui signifiait le caractère global de la dotation pour laquelle chq EPLE était souverain pour son fléchage
ATTAQUEE au TA par Gaymard pour obtention d'une jurisprudence.
- **Circulaire 2025** : « projet de budget est préparé par le secrétaire général dans le respect des directives du chef d'établissement et **en fonction à la fois des orientations fixées par la collectivité de rattachement, des moyens financiers notifiés** »



ENGAGÉ-ES POUR
UNE AUGMENTATION
DE NOS SALAIRES

Argumentaire SNES-FSU:



• Choix inégalitaires

- Inégalité enseignement public/ privé
- Inégalité de traitement des élèves savoyards / autres départements
- Inégalité entre collèges aidés ou non par d'autres apports comme les COMCOM dont ce ne sont pas non plus les compétences
- Inégalité entre collèges par l'utilisation de leurs fonds de roulement plus ou moins importants



ENGAGÉ-ES POUR
LE SERVICE PUBLIC

Argumentaire SNES-FSU:

• Attaques contre nos métiers

- Liberté pédagogique d'offrir à nos élèves les conditions de leur réussite, de leur émancipation par l'art, la culture, la science...
- Plus de matériel péda pour réaliser des enseignements de qualité
- Projets / Sorties / Voyages de + en + difficiles hors dispositifs départementaux
- Politique éducative soumise à l'économie locale
- Recours au privé, mécénat pour pallier le manque

Suite à la réunion publique SNES-FSU :

- Pour la 1^{ère} fois : **VOTE CONTRE** des élu·es d'opposition concernant le budget des collèges publics 2027 en assemblée départementale ce vendredi 2 octobre 2026
- **02/10/2026 : Presse et réseaux sociaux des élu·es d'opposition :**
 - [DL](#)
 - [France 3 Alpes](#) reportage à 4'
 - [Ici Savoie](#)
 - [Tv 8 Mont Blanc](#)
 - [Savoie news](#)
 - [TVNet Citoyenne](#)
 - [Post Gaëtan Pauchet](#)
chef de file opposition



➤ De notre côté : **ACTIONS COLLECTIVES A VENIR**



VOTONS **CONTRE** LE BUDGET 2027 dans nos CA

1. REFUSONS l'austérité

➤ Dotations diminuent d'année en année : Etat comme CT

2. REFUSONS la déréglementation

- Le CD73 piétine la souveraineté du CA en terme budgétaire
- Le CD73 va à l'encontre de l'avis établi par la CRC

3. ENVOYONS un signal au CD73

➤ NON ! Nous refusons de nous soumettre à ces décisions qui dégradent toujours plus nos conditions de travail et conditions d'enseignement de nos élèves

4. SOYONS cohérent·es avec le vote CONTRE des élu·es d'opposition



ENGAGÉ-ES POUR
LE SERVICE PUBLIC

➤ En cas de VOTE CONTRE

- n'empêche pas le fonctionnement : aucun blocage de paiement des factures ou l'encaissement de recettes

continuité du service public inscrite dans la loi

- Engagera règlement conjoint par les deux autorités (rectorat et CD73).
ILS SERONT D'ACCORD donc BUDGET SERA EXECUTOIRE TRES VITE

VOTE CONTRE DE PRINCIPE mais FONDAMENTAL

- Un vote « Pour » conforte nos financeurs dans le « tout va bien » !
- Notre vote « CONTRE » est un vote politique :
pour dire NON à la casse de notre école publique !

VOTE CONTRE dans TOUS les cas!

PUIS dans les semaines qui suivent et durant TOUTE l'année :

➤ **UTILISONS les FONDS DE ROULEMENT AU MAXIMUM !**

Les élu·es de la majorité nous le disent : faisons-le!

➤ Gaymard : « fonds de réserve **directement disponibles et mobilisables selon leur souhait** ».

➤ Schmitt :

[DL du 02/10/2026](#) : « Cet argent servira mais la pédagogie fait partie de l'éducation qui doit rester nationale, j'y tiens », affirme Hervé Gaymard. « Les voyages scolaires, puisque c'est de ce dont on parle, doivent être payés par les parents. Quant à la part pour les encadrants, elle peut être réglée grâce aux fonds de roulement de chaque établissement. Ils sont faits pour ça. Le Département, nous sommes là pour payer les frais de chauffage, l'entretien, la maintenance et les fournitures administratives », précise Nathalie Schmitt avant d'ajouter, comme pour clore le débat : « Parmi les 110 départements français, la Savoie est le 15^e qui finance le plus les collèges, rapporté à sa population. »

Savoie news

02/10/2026 1'39

Actions :

➤ **Motion CA et vote CONTRE** : enveloppe insuffisante et restriction de la souveraineté du CA à établir le budget

➤ **Tractage parents**

➤ **Action commune pour le CDEN :**

Comité Départemental de l'Education Nationale : siègent Préfète, DASEN, Direction des collèges et élu·es du Conseil départemental, élu·es communes, parents d'élèves et **NOUS !**

Objectif : Action médiatique :

- Recensement des Votes CONTRE et des motions en CA que vous nous adressez : s2.73@grenoble.snes.edu
- Les élu·es SNES-FSU joueront pleinement leur rôle au sein de l'instance devant Mme Schmitt pour lui en faire la liste et parution dans la PRESSE.



L'argent public pour l'école publique!!

➤ **VOTONS CONTRE** les budgets 2027 insuffisants et restrictifs!

➤ **EPUISONS** ensuite les FDR pour nos activités pédagogiques

➤ **ACTION MEDIATIQUE** pour le CDEN

➤ **DIFFUSONS** nos revendications
sur la place publique !

➤ **MOBILISONS-NOUS** pour d'autres choix
politiques et budgétaires !

